

Information Presse – 10 février 2021

**Les inscriptions du Prix Goût et Santé MAAF
des Artisans 2021 sont ouvertes !**
-Edition maintenue et parrainée par le Chef Thierry Marx-

Dans un contexte sanitaire particulier, les inscriptions à la **19^{ème} édition du Prix Goût et Santé MAAF des Artisans** sont ouvertes et maintenues jusqu'au 30 avril 2021. **Ce concours national, organisé chaque année par MAAF** (assureur historique des artisans) depuis 2003 avec le concours de CMA France, **a déjà récompensé plus de 53 artisans et mis en valeur 778 recettes qui allient le goût et la santé.**

Au programme de cette nouvelle édition, **ce sont 4 lauréats qui seront récompensés dans 4 nouvelles catégories : « recette salée », « recette sucrée », « recette à emporter » ou « recette à conserver »**. Ils seront sélectionnés parmi les 12 finalistes retenus au mois de juin ; **et parmi ces 4 artisans, un « Grand Lauréat » sera distingué lors de la finale en octobre.**

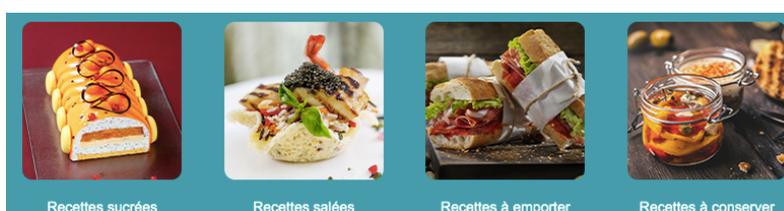
Que l'on soit boucher, charcutier, traiteur, tripier, poissonnier, boulanger, pâtissier, confiseur, glacier, crêpier ou encore restaurateur, MAAF valorise les talents des artisans et des recettes aux qualités nutritionnelles et gustatives. Quant aux particuliers qui ont un coup de cœur pour un artisan, ils peuvent également l'inscrire et devenir « dénicheurs de talent » pour valoriser le savoir-faire de ce professionnel et de sa région.



4 catégories depuis 2020 pour le Prix qui évolue avec les modes de consommation

La création de 4 nouvelles catégories l'an passé, répond au quotidien des nouveaux modes de consommation et récompensent toute la richesse de l'artisanat des métiers de bouche : **« recette salée », « recette sucrée », « recette à emporter » ou « recette à conserver »**.

Ce Prix rassemble tous les artisans passionnés, attentifs à la qualité des matières premières, soucieux du bien-être alimentaire, qui souhaitent valoriser leur savoir-faire et leur terroir autour d'un sujet au centre des préoccupations de tous : la santé.



Comment s'inscrire en ligne et tenter de remporter le Prix ?

Ce concours national est **ouvert à tous les artisans** (personne physique ou société) dont le profil correspond aux trois conditions suivantes :

- Exercer un métier dans le secteur de l'alimentaire en France (Métropole et DOM-TOM)
- Être inscrit au Répertoire des Métiers auprès d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Avoir mis en œuvre, dans le choix des composants de ses produits et dans leur processus de fabrication, une démarche visant à supprimer ou atténuer des facteurs de risque (sucres, graisses saturées, sel, agents favorisant le cholestérol, l'hypertension, le diabète, ou d'autres pathologies) ou cherchant à mettre en valeur des ingrédients prévenant certaines maladies ou assurant une meilleure qualité de vie tout en maintenant un niveau élevé de qualité nutritionnelle et gustative.
- Pour participer à cette nouvelle édition du Prix Goût et Santé MAAF, il suffit de se rendre sur le site <https://www.prix-gout-sante.fr/candidat.php> **avant le 30 avril 2021 minuit. Toutes les inscriptions se font uniquement en ligne.**

Les créations culinaires de chaque candidat seront examinées par un pré-jury en juin prochain. 12 artisans (2 par catégorie) seront sélectionnés pour participer à la Grande Finale du concours en octobre 2021 à Paris, dans l'école de cuisine de Thierry Marx, Cuisine Mode d'Emploi(s). Lors de cette finale, les candidats présenteront leur recette et expliqueront la démarche pour son élaboration, la feront déguster au jury et répondront à ses questions.

Chacun des 4 artisans lauréats recevra 5 000 € et le Grand Lauréat se verra attribuer une récompense d'un montant de 10 000 €.

Au-delà des gains, les finalistes pourront augmenter leur notoriété médiatique.

Mettre en avant son artisan préféré, c'est possible en devenant dénicheur de talent !

Depuis 3 ans, **le concours offre la possibilité à tous les particuliers de devenir « Dénicheurs de talent » et d'inscrire leur artisan préféré au Prix.** Pour cela, il suffit d'inscrire le professionnel de son choix au concours du Prix Goût et Santé en remplissant un dossier d'inscription toujours en ligne.

Les recettes d'un artisan méritent d'être connues ? Pourquoi ne pas l'aider à le mettre en avant et contribuer à valoriser la qualité de son travail ? **Toute personne peut inscrire son artisan au Prix Goût et Santé MAAF à l'adresse suivante <https://www.prix-gout-sante.fr/denicheur.php>;**

Afin que l'inscription soit validée par la MAAF, l'artisan concerné doit compléter le dossier de candidature. Chaque dénicheur de talent sera récompensé pour chaque dossier retenu par :

Un panier gourmand d'une valeur de 75 € si son artisan préféré valide son inscription :

- 2 places VIP pour assister à la Grande Finale du Prix à Paris (transport et nuit d'hôtel compris) si son artisan préféré est sélectionné pour la finale du Prix
- Un dîner d'exception dans un restaurant de la sélection Gault & Millau pour 4 personnes (d'une valeur de 150 €/personne) si son artisan de talent est lauréat.

Un jury d'experts passionnés au service des artisans et du bien-être

Le jury du Prix Goût et Santé est composé de professionnels du monde de la **santé**, de l'**artisanat**, des métiers de l'**alimentaire** et de représentants de la **presse spécialisée**. Il décerne plusieurs récompenses selon des critères de goût, de créativité et de qualités nutritionnelles. Il est présidé depuis 18 ans par le Docteur Jean-Marie Bourre, membre de l'Académie de Médecine, de l'Académie d'Agriculture de France et ancien Directeur des unités INSERM de Neuro-Toxicologie, puis de Neuro-Pharmaco-Nutrition.

Service de Presse Prix Goût et Santé MAAF des Artisans

Agence BecomingwithsuPR : Laurence Tankéré - 06 63 61 97 23 –
laurence.tankere@group-becoming.com

Contact Presse MAAF :
presse@covea.fr